

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 22 mai 2013

Présidence : Madame le Maire

Présents : Bruno Adam, Franck Duret, Richard Schneider, Jean-Marc Pramayon, Jean-Pierre Vandamme

Excusé : Philippe-Fabien Desigaud (pouvoir à Bruno Adam)

Absent : Gilles Bourdon

Secrétaire de séance : Franck Duret

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance précédente.

Madame le maire propose de reporter le point suivant : Règle amiable de composition du conseil communautaire suite au retrait de la délibération du 26 mars 2013 du conseil communautaire. Une nouvelle proposition d'accord amiable sera inscrite à l'ordre du jour pour une nouvelle répartition afin de prendre en compte l'écart de population existant entre les communes plus ou moins peuplées.

Le conseil **accepte** à l'unanimité le retrait de ce point de l'ordre du jour.

Le conseil municipal :

- **Délibère** à l'unanimité pour la modification des statuts de la Communauté de Communes, compétence action sociale d'intérêt communautaire afin de déléguer la compétence « insertion professionnelle des jeunes ».
- **Crée** à l'unanimité un poste occasionnel d'Adjoint Technique 2^{ème} classe, en raison des congés d'été de l'agent, d'une durée hebdomadaire de 8 heures pour la période du **05 août 2013 au 23 août 2013**.
- **Retient** la proposition de l'entreprise DEAL, pour les travaux de voirie du chemin de la Cure et du chemin des Greugnons pour l'année 2013.
- **Délibère** à l'unanimité pour accepter la cession foncière faite par l'aménageur foncier SOFIREL à l'euro symbolique d'une partie de la parcelle cadastrée B169, d'une superficie de 816 m2 environ, située route de la Fournière. Les frais de bornage et de notaire seront à la charge du vendeur.
- **Etudie** le devis de l'entreprise **Cart'aero** de Liergues concernant la conception, la réalisation et l'impression de plan de la commune et décide de donner un avis favorable pour un montant total de **1212 € ht**.

Questions diverses

Le conseil municipal est informé des points suivants :

- d'un courrier de remerciements pour l'acquisition d'une case au columbarium.
- la commune n'a pas exercé son droit de préemption sur la vente de biens situés **chemin de la Cure et route de la Fournière.**
- courrier d'ERDF sur les procédures d'élagages des arbres.
- projet de loi sur la réforme des élections locales.
- courrier de remerciement des restaurateurs concernant les travaux qui ont été réalisés.
- invitation des jeunes Sapeurs Pompiers de Montmerle à l'occasion du rassemblement départemental des J.S.P. de l'Ain qui se déroulera le **8 juin 2013** à Montmerle.
- procession de la Fête Dieu le dimanche **2 juin 2013.**
- repas villageois organisé par le CCAS le **13 juillet 2013** à 12h.
- réunion de fin de chantier le 3 mai 2013 avec CIERA.
- pose de la barrière de sécurité route de Francheleins par l'entreprise AXIMUM.
- engazonnement en cours par l'entreprise Vert Prés.
- intervention de l'entreprise Georges pour les travaux d'élagage des accotements routiers.
- achat d'un ordinateur portable pour la commission communication.
- divers rendez-vous avec des administrés et un agent immobilier.
- d'un dépôt de permis construire pour une remise de rangement agricole.
- le Conseil Général n'a pas donné de réponse à notre demande de passage de la navette au cœur de village.
- point sur le logo.
- compte-rendu du SMIDOM.
- prochaine réunion commission bâtiment le 03 juin 2013.

Le Maire,



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'H. Jean', written over a circular official seal. The seal contains the text 'MARIE DE LURCY' at the top and '(Ain)' at the bottom. In the center of the seal is a heraldic emblem featuring a figure holding a staff, with a sunburst above and a banner below.